Affiché le 22/04/2022



REPUBLIQUE FRANÇAISE

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

CLERIEUX - Budget Communal - CLERIEUX - Budget Communal (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21260096900019

POSTE COMPTABLE: SGC VALENCE NORD DROME

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: Principal (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Envoyé en préfecture le 22/04/2022 Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022



I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23
IV - Annexes (7)	
` '	
A - Eléments du bilan	21
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	31
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	32 33
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	33
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	38
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	39
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	41
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	42
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	43
A4 - Etat des provisions	44
A5 - Etalement des provisions	45
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	46
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	47
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	49
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	50
A8 - Etat des charges transférées	51
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	52
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	55
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	56
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet Sans Objet
	Sails Objet
C - Autres éléments d'informations	50
C1 - Etat du personnel	58
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	61
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	62
C3.2 - Liste des établissements publics créés C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	63 64
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	65
	03
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	
	66
D2 - Arrêté et signatures	67

Envoyé en préfecture le 22/04/2022

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022 de 3 ____ita___

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements con (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unic autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Code INSEE 26096

CLERIEUX - Budget Communal <u>Principal</u>

Affiché le 22/04/2022



I – INFORMATIONS GENERALES			
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α		

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2084
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	20
Valence Romans Agglo	

Potentiel fiscal	et financier (1)	nancier (1) Valeurs par hab.	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
1176881,00	1910953,00	908,24	815,72

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	593,82	708,00
2	Produit des impositions directes/population	329,01	420,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	600,50	900,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	232,48	283,00
5	Encours de dette/population	707,71	698,00
6	DGF/population	76,53	152,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,3771	0,5150
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,1012	0,8720
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,3871	0,3140
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,1785	0,7800

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue

Envoyé en préfecture le 22/04/2022

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022 ID : 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECT|F-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE **VUE D'ENSEMBLE**

FONCTIONNEMENT

	_	FONCTIONNEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION DE RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT FONCTIONNEMENT				
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 624 391,35	1 286 460,36			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 337 930,99			
S	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 624 391,35	1 624 391,35			
	INVESTISSEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	807 082,08	1 019 998,56			
	+	+	+			
REP	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	156 914,38	55 000,00			
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positif)			
T S	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	111 002,10	0,00			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 074 998,56	1 074 998,56			
_		TOTAL				
Ī	TOTAL DU BUDGET (3)	2 699 389,91	2 699 389,91			

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT). (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	314 650,00	0,00	402 294,20	402 294,20	402 294,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	480 000,00	0,00	488 700,00	488 700,00	488 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
65	Autres charges de gestion courante	372 097,10	0,00	417 223,15	417 223,15	417 223,15
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	1 166 747,10	0,00	1 308 517,35	1 308 517,35	1 308 517,35
66	Charges financières	36 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 200,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	1 500,00		100,00	100,00	100,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	1 225 447,10	0,00	1 395 617,35	1 395 617,35	1 395 617,35
023	Virement à la section d'investissement (5)	214 156,34		188 364,00	188 364,00	188 364,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	45 800,00		40 410,00	40 410,00	40 410,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	259 956,34		228 774,00	228 774,00	228 774,00
	TOTAL	1 485 403,44	0,00	1 624 391,35	1 624 391,35	1 624 391,35

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

> TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 624 391,35

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	88 600,00	0,00	101 100,00	101 100,00	101 100,00
73	Impôts et taxes	894 988,00	0,00	893 450,00	893 450,00	893 450,00
74	Dotations et participations	194 170,00	0,00	210 100,00	210 100,00	210 100,00
75	Autres produits de gestion courante	26 200,00	0,00	39 300,00	39 300,00	39 300,00
	Total des recettes de gestion courante	1 213 958,00	0,00	1 253 950,00	1 253 950,00	1 253 950,00
76	Produits financiers	10,36	0,00	10,36	10,36	10,36
77	Produits exceptionnels	4 100,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles de fonctionnement	1 218 068,36	0,00	1 256 460,36	1 256 460,36	1 256 460,36
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre de fonctionnement	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
	TOTAL	1 248 068,36	0,00	1 286 460,36	1 286 460,36	1 286 460,36

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 337 930,99

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 624 391,35

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	198 774,00
	Ĭ

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

+

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

Envoyé en préfecture le 22/04/2022

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

SLOW

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

		Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées	5 764,00	1 444,00	5 764,00	5 764,00	7 208,00
21	Immobilisations corporelles	391 479,00	85 079,00	139 500,00	139 500,00	224 579,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00	38 000,00
	Total des opérations d'équipement	255 900,00	70 391,38	292 000,00	292 000,00	362 391,38
	Total des dépenses d'équipement	684 643,00	156 914,38	480 264,00	480 264,00	637 178,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	306 200,00	0,00	160 600,00	160 600,00	160 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses financières	306 200,00	0,00	170 600,00	170 600,00	170 600,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	990 843,00	156 914,38	650 864,00	650 864,00	807 778,38
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041 Opérations patrimoniales (4)		28 300,00		126 218,08	126 218,08	126 218,08
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	58 300,00		156 218,08	156 218,08	156 218,08
	TOTAL	1 049 143,00	156 914,38	807 082,08	807 082,08	963 996,46

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 111 002,10

> TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 074 998,56

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	RECEITES D'INVESTISSEMENT									
Chap.	Libellé	Pour mémoire	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL				
		budget	réaliser N-1	nouvelles		(= RAR + vote)				
		précédent (1)	(2)							
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
13	Subventions d'investissement (hors 138)	115 266,00	0,00	101 290,00	101 290,00	101 290,00				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	251 410,43	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Total des recettes d'équipement	366 676,43	0,00	351 290,00	351 290,00	351 290,00				
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	95 000,00	55 000,00	100 000,00	100 000,00	155 000,00				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	212 916,48	212 916,48	212 916,48				
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	800,00	800,00	800,00				
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Total des recettes financières	95 500,00	55 000,00	313 716,48	313 716,48	368 716,48				
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Total o	les recettes réelles d'investissement	462 176,43	55 000,00	665 006,48	665 006,48	720 006,48				
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	214 156,34		188 364,00	188 364,00	188 364,00				
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	45 800,00		40 410,00	40 410,00	40 410,00				
041	Opérations patrimoniales (4)	28 300,00		126 218,08	126 218,08	126 218,08				
Total o	les recettes d'ordre d'investissement	288 256,34		354 992,08	354 992,08	354 992,08				

	CLERI	EUX - Budget Commu	ınal - Principal -	BP - 202		en préfecture le 22 préfecture le 22/0			
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	•	l .	e 22/04/2022) -212600969-20220	406-D20_2022_RECT	IF-DE	
	TOTAL	750 432,77	55 000,00	1 01	9 998,56	1 019 998,56	1 074 998,56		
							+	1	
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)							

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	198 774,00
---	------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

=

1 074 998,56

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042 RF 042* ou solde de l'opération *RI 021*+ *RI 040 DI 040*.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

Affiché le 22/04/2022



1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	402 294,20		402 294,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	488 700,00		488 700,00
014	Atténuations de produits	300,00		300,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	417 223,15		417 223,15
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	36 000,00 1 000,00 100,00	0,00 0,00 40 410,00 0,00	36 000,00 1 000,00 40 510,00 0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023	Virement à la section d'investissement		188 364,00	188 364,00
Dé	penses de fonctionnement – Total	1 395 617,35	228 774,00	1 624 391,35

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 624 391,35

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	160 600,00	0,00	160 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	362 391,38		362 391,38
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	5 000,00	32 000,00	37 000,00
204	Subventions d'équipement versées	7 208,00	92 218,08	99 426,08
21	Immobilisations corporelles (6)	224 579,00	30 000,00	254 579,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	38 000,00	2 000,00	40 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
Dé	penses d'investissement – Total	807 778,38	156 218,08	963 996,46

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	111 002,10
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 074 998,56

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 202 Envoyé en préfecture le 22/04/2022

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022



ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Reçu en préfecture le 22/04/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	101 100,00		101 100,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes	893 450,00		893 450,00
74	Dotations et participations	210 100,00		210 100,00
75	Autres produits de gestion courante	39 300,00	0,00	39 300,00
76	Produits financiers	10,36	0,00	10,36
77	Produits exceptionnels	2 500,00	0,00	2 500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges	,	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 256 460,36	30 000.00	1 286 460,36

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 337 930,99

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 624 391,35

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Subventions d'investissement	155 000,00 101 290,00	0,00 0,00	155 000,00 101 290,00
16	Provisions pour risques et charges (4) Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	250 800,00	0,00	0,00 250 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 204 21	Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 92 218,08	0,00 0,00 92 218,08
22 23	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	(7) 0,00 0,00 0,00	0,00 34 000,00	0,00 34 000,00
26 27 28	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		40 410,00 0.00	40 410,00 0.00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 <i>4</i> 81	Opérations pour compte de tiers (5) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 0.00	0,00 0.00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3 <i>0</i> 21	Stocks Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00 188 364,00	0,00 188 364,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	507 090,00	354 992,08	862 082,08

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00 **AFFECTATION AU COMPTE 1068** 212 916,48 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 074 998,56

Envoyé en préfecture le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022



(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Affiché le 22/04/2022

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS Affiché le 22/04/2022 III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS DE : 026-212600969-20220406-D20_2022_RECT|F-DE

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
art (1)			()	
011	Charges à caractère général	314 650,00	402 294,20	402 294,20
60611	Eau et assainissement	8 500,00	8 500,00	8 500,00
60612	Energie - Electricité	24 000,00	45 000,00	45 000,00
60613 60618	Chauffage urbain Autres fournitures non stockables	13 000,00 1 100,00	50 000,00 1 100,00	50 000,00 1 100,00
60621	Combustibles	4 500,00	4 500,00	4 500,00
60622	Carburants	3 500,00	4 500,00	4 500,00
60623	Alimentation	1 700,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	9 000,00	7 000,00	7 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	8 000,00	8 000,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres, disques, (médiathèque)	600,00	700,00	700,00
6067	Fournitures scolaires	9 000,00	8 500,00	8 500,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	63 000,00	80 000,00	80 000,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	2 000,00	2 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	12 000,00	12 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 500,00	5 309,00	5 309,00
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	2 750,00	2 750,00
6156	Maintenance	24 000,00	30 000,00	30 000,00
6161 617	Multirisques Etudes et recherches	13 000,00	20 000,00	20 000,00 10 500,00
6182	Documentation générale et technique	34 000,00 500,00	10 500,00 500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	400,00	400,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	4 000,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	8 000,00	8 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6237	Publications	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	4 785,20	4 785,20
627	Services bancaires et assimilés	250,00	250,00	250,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 000,00	15 000,00	15 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	8 000,00	12 000,00	12 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	480 000,00	488 700,00	488 700,00
6218	Autre personnel extérieur Versement mobilité	2 000,00 3 000,00	5 000,00	5 000,00 3 500,00
6331 6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 000,00	3 500,00 350,00	3 500,00 350,00
6336	Cotisations versees au F.N.A.L. Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6411	Personnel titulaire	246 000,00	255 000,00	255 000,00
6413	Personnel non titulaire	57 000,00	60 000,00	60 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	5 500,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	63 000,00	63 000,00	63 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	62 000,00	64 000,00	64 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 500,00	2 600,00	2 600,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	750,00	750,00	750,00
64731	Allocations chômage versées directement	4 400,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6488	Autres charges	4 000,00	5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	300,00	300,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	300,00	300,00
65	Autres charges de gestion courante	372 097,10	417 223,15	417 223,15
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	7 000,00	6 100,00	6 100,00
6531	Indemnités	71 000,00	71 000,00	71 000,00

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 202

1 624 391,35

1 624 391,35

			Reçu en préfecture le 22/04/2022		
Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Affiché le 22/04/2022	₹5.8°(±)°	
art (1)		budget précédent (2)	ID: 026-212600969-2	 0220406-D20_2022_REC1	
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	4 000,00	4 000,00	
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	17 000,00	17 000,00	17 000,00	
6535	Formation	2 800,00	2 800,00	2 800,00	
6536	Frais de représentation du maire	500,00	500,00	500,00	
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	100,00	100,00	
6541	Créances admises en non-valeur	3 500,00	3 500,00	3 500,00	
6542	Créances éteintes	4 000,00	4 000,00	4 000,00	
6553	Service d'incendie	50 800,00	51 300,00	51 300,00	
65548	Autres contributions	300,00	1 000,00	1 000,00	
6558	Autres contributions obligatoires	48 000,00	45 000,00	45 000,00	
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	12 500,00	19 000,00	19 000,00	
657358	Subv. fonct. Autres groupements	7 000,00	7 000,00	7 000,00	
657362	Subv. fonct. CCAS	8 392,20	14 405,59	14 405,59	
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	112 804,90	148 017,56	148 017,56	
6574	Subv. fonct. Associato, personnes privée	22 000,00	22 000,00	22 000,00	
65888	Autres	500,00	500,00	500,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	
TOTA	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	1 166 747,10	1 308 517,35	1 308 517,35	
66	Charges financières (b)	36 000,00	36 000,00	36 000,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 000,00	35 000,00	35 000,00	
6688	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00	
67	Charges exceptionnelles (c)	1 200,00	1 000,00	1 000,00	
6713	Secours et dots	1 000,00	0,00	0,00	
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	200,00	500,00	500,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	500,00	500,00	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	1 500,00	100,00	100,00	
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	1 500,00	100,00	100,00	
022	Dépenses imprévues (e)	20 000,00	50 000,00	50 000,00	
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 225 447,10	1 395 617,35	1 395 617,35	
	= a + b + c + d + e	· ·		,	
023	Virement à la section d'investissement	214 156,34	188 364,00	188 364,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	45 800,00	40 410,00	40 410,00	
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	45 800,00	40 410,00	40 410,00	
TOTAL I	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	259 956,34	228 774,00	228 774,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	259 956,34	228 774,00	228 774,00	

т
0,00
+
0,00
=
1 624 391,35

1 485 403,44

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE

L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)

- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Affiché le 22/04/2022

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETT DE : 026-212600969-20220406-D20_2022_RECT F-DE

6419 F 6459 F 70 F 70311 C 70321 S 70323 F 70328 A 7067 F 6	Atténuations de charges Remboursements rémunérations personnel Rembourst charges SS et prévoyance Produits services, domaine et ventes div Concessions cimetières (produit net) Stationnement et location voie publique Redev. occupat° domaine public communal Autres droits stationnement et location Redev. services périscolaires et enseign Locations diverses (autres qu'immeubles)	budget précédent (2) 10 000,00 10 000,00 0,00 88 600,00 2 000,00 400,00 6 000,00 1 000,00	10 000,00 5 000,00 5 000,00 101 100,00 2 500,00 500,00	10 000,00 5 000,00 5 000,00 101 100,00 2 500,00
6419 F 6459 F 70 F 70311 C 70321 S 70323 F 70328 A 7067 F 6	Remboursements rémunérations personnel Rembourst charges SS et prévoyance Produits services, domaine et ventes div Concessions cimetières (produit net) Stationnement et location voie publique Redev. occupat° domaine public communal Autres droits stationnement et location Redev. services périscolaires et enseign	10 000,00 10 000,00 0,00 88 600,00 2 000,00 400,00 6 000,00 1 000,00	5 000,00 5 000,00 101 100,00 2 500,00	5 000,00 5 000,00 101 100,00
6419 F 6459 F 70 F 70311 C 70321 S 70323 F 70328 A 7067 F 6	Remboursements rémunérations personnel Rembourst charges SS et prévoyance Produits services, domaine et ventes div Concessions cimetières (produit net) Stationnement et location voie publique Redev. occupat° domaine public communal Autres droits stationnement et location Redev. services périscolaires et enseign	10 000,00 0,00 88 600,00 2 000,00 400,00 6 000,00 1 000,00	5 000,00 5 000,00 101 100,00 2 500,00	5 000,00 5 000,00 101 100,00
6459 F 70 F 70311 C 70321 S 70323 F 70328 A 7067 F	Produits services, domaine et ventes div Concessions cimetières (produit net) Stationnement et location voie publique Redev. occupat° domaine public communal Autres droits stationnement et location Redev. services périscolaires et enseign	0,00 88 600,00 2 000,00 400,00 6 000,00 1 000,00	5 000,00 101 100,00 2 500,00	5 000,00 101 100,00
70 F 70311 C 70321 S 70323 F 70328 A 7067 F	Produits services, domaine et ventes div Concessions cimetières (produit net) Stationnement et location voie publique Redev. occupat° domaine public communal Autres droits stationnement et location Redev. services périscolaires et enseign	88 600,00 2 000,00 400,00 6 000,00 1 000,00	101 100,00 2 500,00	101 100,00
70311 C 70321 S 70323 F 70328 A 7067 F	Concessions cimetières (produit net) Stationnement et location voie publique Redev. occupat ^o domaine public communal Autres droits stationnement et location Redev. services périscolaires et enseign	2 000,00 400,00 6 000,00 1 000,00	2 500,00	
70321 S 70323 F 70328 A 7067 F	Stationnement et location voie publique Redev. occupat° domaine public communal Autres droits stationnement et location Redev. services périscolaires et enseign	400,00 6 000,00 1 000,00		2 500 00
70323 F 70328 A 7067 F	Redev. occupat° domaine public communal Autres droits stationnement et location Redev. services périscolaires et enseign	6 000,00 1 000,00	500,00	2 500,00
70328 A 7067 R	Autres droits stationnement et location Redev. services périscolaires et enseign	1 000,00		500,00
7067 F	Redev. services périscolaires et enseign		5 000,00	5 000,00
	·		1 000,00	1 000,00
	l ocations diverses (autres gu'immeubles)	70 000,00	85 000,00	85 000,00
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	200,00	200,00	200,00
	Remb. frais par d'autres redevables	7 000,00	5 000,00	5 000,00
	Produits activités annexes (abonnements)	2 000,00	1 900,00	1 900,00
	Impôts et taxes	894 988,00	893 450,00	893 450,00
	Impôts directs locaux	690 000,00	685 670,00	685 670,00
	Attribution de compensation	155 388,00	154 000,00	154 000,00
	Dotation de solidarité communautaire	49 000,00	49 000,00	49 000,00
	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	600,00	450,00	450,00
	Taxes sur les pylônes électriques	0,00	4 330,00	4 330,00
	Dotations et participations	194 170,00	210 100,00	210 100,00
	Dotation forfaitaire	125 000,00	120 000,00	120 000,00
	Dotation de solidarité rurale	32 000,00	32 000,00	32 000,00
	Dot. compensat ^o groupements de communes	4 000,00	0,00	0,00
	Dotation nationale de péréquation	8 500,00	7 500,00	7 500,00
	FCTVA Autres participations Etat	5 000,00 3 500,00	10 000,00 0,00	10 000,00 0,00
	Participat° Autres communes	4 500,00	3 600,00	3 600,00
	Participat° Autres organismes	11 000,00	9 000,00	9 000,00
	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	670,00	28 000,00	28 000,00
	Autres produits de gestion courante	26 200,00	39 300,00	39 300,00
	Revenus des immeubles	26 000,00	39 200,00	39 200,00
	Autres produits div. de gestion courante	200,00	100,00	100,00
•				
'	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	1 213 958,00	1 253 950,00	1 253 950,00
76 P	Produits financiers (b)	10,36	10,36	10,36
7688 A	Autres	10,36	10,36	10,36
77 P	Produits exceptionnels (c)	4 100,00	2 500.00	2 500,00
	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100,00	100,00	100,00
	Produits exceptionnels divers	4 000,00	2 400,00	2 400,00
78 R	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
_	TOTAL DES RECETTES REELLES	1 218 068,36	1 256 460,36	1 256 460,36
	= a+b+c+d			
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
722 li	Immobilisations corporelles	30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	30 000,00	30 000,00	30 000,00
ТО	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	1 248 068,36	1 286 460,36	1 286 460,36
	(= Total des opérations réelles et d'ordre)			

	'
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	337 930,99
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 624 391,35

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 202 Envoyé en préfecture le 22/04/2022

Reçu en préfecture le 22/04/2022



Affiché le 22/04/2022

SLOW

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Affiché le 22/04/2022

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE DE : 026-212600969-2022040 6-D20_2022_RECT

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
		(2)		
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	6 500,00	5 000,00	5 000,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	5 000,00	2 000,00	2 000,00
2031 2033	Frais d'études Frais d'insertion	0,00 500,00	2 500,00 500,00	2 500,00 500,00
2053	Concessions, droits similaires	1 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	5 764,00	5 764,00	5 764,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	5 764,00	5 764,00	5 764,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	391 479,00	139 500,00	139 500,00
2111	Terrains nus	5 206,00	8 000,00	8 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 000,00	7 000,00	7 000,00
2135	Installations générales, agencements	139 200,00	53 000,00	53 000,00
2138	Autres constructions	25 000,00	27 000,00	27 000,00
2151	Réseaux de voirie	1 000,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 500,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	200 073,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 000,00	5 000,00	5 000,00
2158	Autres installat ^o , matériel et outillage	1 500,00	1 500,00	1 500,00
2182	Matériel de transport	0,00	30 000,00	30 000,00
2183 2184	Matériel de bureau et informatique Mobilier	6 500,00 5 000,00	0,00 500,00	0,00 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 500,00	7 500,00	7 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	25 000,00	38 000,00	38 000,00
2313	Constructions	25 000,00 25 000,00	23 000,00	23 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	15 000,00	15 000,00
012014	Opération d'équipement n° 012014 (5)	6 900,00	0,00	0,00
022014	Opération d'équipement n° 022014 (5)	70 000.00	150 000,00	150 000,00
202001	Operation d'équipement n° 202001 (5)	0,00	0,00	0,00
202101	Opération d'équipement n° 202101 (5)	120 000,00	0,00	0,00
71	Opération d'équipement n° 71 (5)	0,00	0,00	0,00
72	Opération d'équipement n° 72 (5)	10 000,00	62 000,00	62 000,00
75	Opération d'équipement n° 75 (5)	49 000,00	80 000,00	80 000,00
76	Opération d'équipement n° 76 (5)	0,00	0,00	00,0
Total des dépenses d'équipement		684 643,00	480 264,00	480 264,00
40				
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	306 200,00	160 600,00	160 600,00
1641 165	Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus	305 000,00 1 200,00	160 000,00 600,00	160 000,00 600,00
	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)			
18		0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses financières	306 200,00	170 600,00	170 600,00
Tota	des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	00,0	00,0
	TOTAL DEPENSES REELLES	990 843,00	650 864,00	650 864,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2135	Installations générales, agencements	30 000.00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	28 300,00	126 218,08	126 218,08
2031	Frais d'études	25 000,00	30 000,00	30 000,00
2033	Frais d'insertion	1 300,00	2 000,00	2 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	92 218,08	92 218,08
2313	Constructions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	58 300,00	156 218,08	156 218,08
TOTAL DEG	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 049 143,00	807 082,08	807 082,08
	= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 0-3 1-0,00	007 002,00	337 332,38

RESTES A REALISER N-1 (11) 156 914,38

	CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP -	202 2 Envoyé en préfecture le	22/04/2022
		Reçu en préfecture le 2	2/04/2022
Chap / art (1)	Libellé (1) Pour mémoire	Affiché le 22/04/2022	₹((,)
	budget précéde	nt ID: 026-212600969-20	220406-D20_2022_RECTIF-D
		•	+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPO	ORTE OU ANTICIPE (11)	111 002,10
			=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVEST	ISSEMENT CUMULEES	1 074 998,56

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- $\mbox{(4) Le vote de l'organe d\'elib\'erant porte uniquement sur les propositions nouvelles. } \\$
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Affiché le 22/04/2022

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE D: 026-212600969-2022040 6-D20_2022_RECTIF-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	115 266,00	101 290,00	101 290,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	22 000,00	22 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	66 500,00	26 900,00	26 900,00
1323	Subv. non transf. Départements	48 766,00	52 390,00	52 390,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	251 410,43	250 000,00	250 000,00
1641	Emprunts en euros	251 410,43	250 000,00	250 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	00,0	00,0
	Total des recettes d'équipement	366 676,43	351 290,00	351 290,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	95 000,00	312 916,48	312 916,48
10222	FCTVA	55 000,00	55 000,00	55 000,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	45 000,00	45 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	212 916,48	212 916,48
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	800,008	800,008
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	95 500,00	313 716,48	313 716,48
Tot	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	462 176,43	665 006,48	665 006,48
021	Virement de la sect° de fonctionnement	214 156,34	188 364,00	188 364,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	45 800,00	40 410,00	40 410,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	2 600,00	2 600,00
28046	Attributions compensation investissement	5 800,00	6 000,00	6 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	500,00	1 000,00	1 000,00
28132	Immeubles de rapport	13 000,00	12 800,00	12 800,00
28135	Installations générales, agencements,	200,00	160,00	160,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	7 500,00	1 900,00	1 900,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 600,00	750,00	750,00
28184	Mobilier	9 200,00	9 100,00	9 100,00
28188	Autres immo. corporelles	6 000,00	6 100,00	6 100,00
	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	259 956,34	228 774,00	228 774,00
044	FONCTIONNEMENT	00.000.00	400.040.00	400.040.00
041	Opérations patrimoniales (9)	28 300,00	126 218,08	126 218,08
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	92 218,08	92 218,08
2313	Constructions	28 300,00	34 000,00	34 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	288 256,34	354 992,08	354 992,08

	•
RESTES A REALISER N-1 (10)	55 000,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 074 998,56

750 432,77

1 019 998,56

1 019 998,56

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

(= Total des recettes réelles et d'ordre)

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 202 Envoyé en préfecture le 22/04/2022

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022



(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régin (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après de l'exercice precèdent de l'

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 012014 (1) LIBELLE: CIMETIERE - TRAVAUX/AMENAGÈMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	40 000,06	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 000,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	15 396,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	24 604,06	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0.00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

Affiché le 22/04/2022



DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 026-212600969-2022040 6-D20_2022_RECTIF-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 022014 (1) LIBELLE: VOIRIE - TRAVAUX ET EQUIPEMÈNTS

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	362 228,28	a 21 300,00	150 000,00	b 150 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	362 228,28	21 300,00	150 000,00	150 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 234,08	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	360 994,20	21 300,00	150 000,00	150 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
-	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-171 300,00
Excédent de financement si positif	, i
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

Affiché le 22/04/2022

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 026-212600969-2022040 6-D20_2022_RECTIF-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202001 (1) LIBELLE: ACQUISITION MAISONS HUILLIÈR

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	117 398,47	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	117 398,47	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	117 398,47	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

Affiché le 22/04/2022

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202101 (1) LIBELLE: RENOVATION MAISONS HUILLIER

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	106 824,81	a 2 000,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	106 824,81	2 000,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	106 824,81	2 000,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-2 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

Affiché le 22/04/2022

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 026-212600969-2022040 6-D20_2022_RECTIF-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 71 (1) LIBELLE: RENOVATION MAIRIE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	880 852,23	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	880 852,23	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	880 852,23	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

Affiché le 22/04/2022

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 026-212600969-2022040 6-D20_2022_RECTIF-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 72 (1) LIBELLE: TRAVERSEE DU VILLAGÈ

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	24 109,98	a 7 245,00	62 000,00	b 62 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	2 755,00	2 245,00	62 000,00	62 000,00	0,00
2031	Frais d'études	2 755,00	2 245,00	62 000,00	62 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	21 354,98	5 000,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	21 354,98	5 000,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0.00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-69 245,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

Affiché le 22/04/2022

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 026-212600969-2022040 6-D20_2022_RECTIF-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 75 (1) LIBELLE : ACCESSIBILITE BATIMENT - ESPACE PUBLIC

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	10 754,36	a 39 846,38	80 000,00	b 80 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	560,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	560,74	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 193,62	39 846,38	80 000,00	80 000,00	0,00
2313	Constructions	9 325,50	39 846,38	80 000,00	80 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	868,12	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	-119 846,38
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET

Affiché le 22/04/2022

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN ID: 026-212600969-2022040 6-D20_2022_RECTIF-DE

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 76 (1) LIBELLE: AMENAGEMENT PLACE HENRI BÒSSANNE

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)	
	DEPENSES	502 832,90	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	496 232,90	0,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	496 232,90	0,00	0,00	0,00	0,00	

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	с 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) - (a + b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

⁽⁴⁾ Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Envoyé en préfecture le 22/04/2022

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022



ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et		rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 669 549,93									
1641 Emprunts en euros (total)					2 669 549,93									
42 69	CDC CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE	18/02/1992 27/03/2006		01/03/1993 15/05/2007	131 549,93 400 000,00	R V	EURIBOR	5,800 3,500	5,800 3,500	EUR EUR	A A	P P	N N	A-1 A-1
70	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE			05/04/2008	300 000,00	F		4,840	4,840	EUR	А	Р	N	A-1
71	CACE			30/08/2008	378 000,00	F		4,800	4,800	EUR	A	P	N	A-1
72	CACE	16/10/2013		01/06/2014	90 000,00	C F		2,980	2,980	EUR	A	P	N	A-1
73	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	25/09/2014		01/03/2015	350 000,00			2,720	2,720	EUR	Т	С	N	A-1
74	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	08/07/2015		25/12/2015	100 000,00	F		2,200	2,200	EUR	Т	Р	Ν	A-1
77	CACE	01/06/2016		15/01/2017	100 000,00	F		1,170	1,170	EUR	Т	Р	N	A-1
78	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	26/07/2017		01/01/2018	100 000,00	F		1,400	1,400	EUR	S	Р	N	A-1
80	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	24/04/2019		25/08/2019	600 000,00	F		1,280	1,280	EUR	Т	С	N	A-1
80/1	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE	13/03/2020		10/07/2020	120 000,00	F		1,050	1,050	EUR	Т	Р	Ν	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option					0,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 22/04/2022

Reçu en préfecture le 22/04/2022

ché le 22/04/2022	5	LO	7

					Emprunts e	t dettes à l'o	rigine du contrat	-			Affiché le 22	04/2022	5	SLOW	
Nature Pour chaque ligne, indiquer le numéro			Date	Date du		Tumo do		Taux	initial		ID : 026-212	600969-2022	20406-D20_2	022 _C RECT	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	d'amor- tissement (7)	rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					2 669 549,93										

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022



che le 22/04/2022

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECT|F-DE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		7		ON PAR NATUR			s et dettes au 01/01		<i>5</i> / (<i>5 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6</i>			
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 474 882,82					151 012,49	29 830,03	0,00	1 569,27
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 474 882,82					151 012,49	29 830,03	0,00	1 569,27
42 69 70 71 72 73 74 77 78 80 80/1 1643 Emprunts en devises (total)	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1 A-1	25 963,74 112 966,78 26 431,76 212 251,78 19 872,82 227 500,00 62 287,61 68 593,81 82 167,68 525 000,00 111 846,84 0,00	3,14 4,99 1,25 11,65 1,99 12,99 8,98 9,99 15,99 17,39 18,52	R V F C F F F F	EURIBOR	2,050 0,400 4,840 4,800 2,980 2,720 2,200 1,170 1,400 1,280 1,050	6 579,63 22 445,49 26 431,76 15 096,96 9 802,89 17 500,00 6 528,48 6 504,40 4 615,76 30 000,00 5 507,12 0,00	354,61 452,52 1 279,30 10 188,09 592,21 6 009,50 1 316,72 774,08 1 134,24 6 576,00 1 152,76 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 226,71 0,00 0,00 174,21 460,13 17,04 151,34 539,84 0,00 0,00
tirage sur ligne de trésorerie (total) (9) 165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total) 1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 22/04/2022

Reçu en préfecture le 22/04/2022

,				prunts et dettes au 01/01/N					22/04/2022	5L0~				
							Taux d'intérêt			Annuité	dID 026-21	2600969-20220406	-D20_2022_RECTIF	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charg	es d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	1
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00	1
Total général		0,00		1 474 882,82					151 012,49		29 830,03	0,00	1 569,27	1

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUK

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Inc	dices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et	Ecarts d'indices hors zone	Autres indices
			ou zone euro ou écart entre		écarts d'indices dont l'un	euro	
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	1 474 882,82	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Mattellia (constant) a constitution of the state of t	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	ntuelles Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022



0110 10 22/04/2022

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Di : 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

IV

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture									
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constaté	Catégorie d'emprunt (8)			
	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture		
Taux fixe (total)						0,00	0,00			
Taux variable simple (total)						0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00			
Total						0,00	0,00			

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Reçu en préfecture le 22/04/2022

IV - ANNEXES

Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

A2.6

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité à payer au	Dont		
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	01/01/N de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dette provenant d'émissions obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(ex : émissions publiques ou privées)						

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 202 Envoyé en préfecture le 22/04/2022

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022 **IV - ANNEXES**

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES

A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 202 Envoyé en préfecture le 22/04/2022

invoye en prefecture le 22/04/202

Reçu en préfecture le 22/04/2022

IV - ANNEXES

Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2015-10-29
CGCT): 1000,00 €	

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
(linéaire, dégressif,		(cir dimecs)	
variable)			
L	-Autres immobilisations corporelles	10	29/10/2015
L	-Autres Installations et outillages techniques	5	29/10/2015
L	-Autres Installations et outillages techniques	10	29/10/2015
L	-Equipements sportifs	10	29/10/2015
L	-Frais d'études d'urbanisme	5	29/10/2015
L	-Matériel de bureau et informatique	5	29/10/2015
L	Agencement, aménagement de bâtiments	10	29/10/2015
L	Autres agencements, aménagements de terrains	10	29/10/2015
L	Bâtiments	30	29/10/2015
L	Equipements de cuisines	1	29/10/2015
L	Equipements de cuisines	10	29/10/2015
L	Installations de voirie	10	29/10/2015

Reçu en préfecture le 22/04/2022

IV – ANNEXES Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS

Α4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE		
PROVISIONS BUDGETAIRES								
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES					
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 202	2 Envoyé en préfecture le 22/04	4/2022	
	Reçu en préfecture le 22/04/2		
IV – ANNEXES	Affiché le 22/04/2022		IE DE
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	ID: 026-212600969-2022040	A5	IF-DE

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

invoye en prefecture le 22/04/202

Reçu en préfecture le 22/04/2022

IV - ANNEXES

Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSI PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	170 000,00	I 170 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		160 000,00	160 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	160 000,00	160 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	10 000,00	10 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	10 000,00	10 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	170 000,00	156 914,38	111 002,10	437 916,48

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID : 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

A6.2

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	328 774,00	III 328 774,00
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	100 000,00	100 000,00
10222	FCTVA	55 000,00	55 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	45 000,00	45 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	ces propres internes de l'année (b) (3)	228 774,00	228 774,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	2 600,00	2 600,00
28046	Attributions compensation investissement	6 000,00	6 000,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 000,00	1 000,00
28132	Immeubles de rapport	12 800,00	12 800,00
28135	Installations générales, agencements,	160,00	160,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 900,00	1 900,00
28183	Matériel de bureau et informatique	750,00	750,00
28184	Mobilier	9 100,00	9 100,00
28188	Autres immo. corporelles	6 100,00	6 100,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	188 364,00	188 364,00
		-	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV	
Total ressources propres disponibles	328 774,00	55 000,00	0,00	212 916,48	596 690,48	

	I	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	ll .	437 916,48
Ressources propres disponibles	IV	596 690,48
Solde	V = IV - II (6)	158 774,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2022

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
 (6) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 22/04/2022

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022



ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

	DEPENSES (1)							
Article (2)	Libellé (2)	Montant						
011	Charges à caractère général	0,00						
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00						
65	Autres charges de gestion courante	0,00						
66	Charges financières	0,00						
67	Charges exceptionnelles	0,00						
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00						
014	Atténuations de produits	0,00						
022	Dépenses imprévues	0,00						
	Total des dépenses réelles	0,00						
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00						
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00						
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00						
	Total des dépenses d'ordre	0,00						
	TOTAL GENERAL 0,							

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

	RECETTES (1)						
Article (2)	Montant						
Recettes issues d	le la TEOM	0,00					
Dotations et parti	cipations reçues	0,00					
Autres recettes de	e fonctionnement éventuelles	0,00					
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00					
75	Autres produits de gestion courante	0,00					
76	Produits financiers	0,00					
77	Produits exceptionnels	0,00					
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00					
013	Atténuations de charges	0,00					
	Total des recettes réelles	0,00					
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00					
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00					
	Total des recettes d'ordre	0,00					
	TOTAL GENERAL						

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

rivoye en prefecture le 22/04/202.

Reçu en préfecture le 22/04/2022

IV – ANNEXES

Affiché le 22/04/2022 ID : 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	DEPENSES (1)									
Article (2) Libellé (2) Montant										
Remboursement of	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées									
Acquisitions d'im	nobilisations	0,00								
Opérations d'équip	ement (1 ligne par opération)									
Autres dépenses	0,00									
Opérations pour co	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)									
020	Dépenses imprévues	0,00								
	Total des dépenses réelles	0,00								
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00								
041	Opérations patrimoniales	0,00								
	Total des dépenses d'ordre									
	TOTAL GENERAL									

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

	RECETTES (1)										
Article (Libellé (2) Montant										
Souscription	d'emprunts et dettes assimilées	0,00									
Dotations et	subventions reçues	0,00									
Autres recett	es éventuelles	0,00									
Opérations po	ur compte de tiers (1 ligne par opération)										
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00									
	Total des recettes réelles	0,00									
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00									
041	Opérations patrimoniales	0,00									
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	0,00									
	Total des recettes d'ordre	0,00									
_	TOTAL GENERAL	0,00									

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL	_		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL	L		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID : 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 - 8015 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	d'amorti	ation et	Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef	Montant initial	Capital restant dù au 01/01/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initial		Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil	garanti	de file			duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					222 911,50	168 033,68											2 940,60	5 415,64
ADIS	2007	Р	acquisition foncière pour 8 logement 63-65 rue de la vallée	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	222 911,50	168 033,68	25,48	А	V		3,250	V		1,750	A-1	EUR	2 940,60	5 415,64
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 095 120,50	1 513 318,38											25 131,04	85 881,11
ADIS	2007	Р	acquisition foncière pour 8 logement 63-65 rue de la vallée	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	27 858,00	23 370,86	35,48	А	V		3,250	V		1,750	A-1	EUR	408,99	489,64
HPR	2010	Р	10 logements HPR rue de la vallée	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	20 841,00	16 459,21	37,99	А	٧		3,300	V		0,050	A-1	EUR	8,23	429,14
HPR	2010	Р	8 logements HPR rue de la vallée	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	279 310,00	217 017,34	27,99	А	V		4,600	V		1,350	A-1	EUR	2 929,73	6 429,41

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil	Objet de l'emprunt	Organisme prêteur ou chef	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési-	Périodi- cité des rem- bour-	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)				ché le 22/04 026-242600 ou devises pouvant	969-20220406-	2022	
beneficialie	Année	Profil	garanti	de file		uu au 01/01/N	duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux Index (4) (3)		Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital	
HPR	2010	Р	8 logements HPR rue de la vallée	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	130 006,00	109 172,25	37,99	А	V		4,600	V		1,350	A-1	EUR	1 473,83	2 217,71	
HPR	2010	Р	10 logements HPR rue de la vallée	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	44 776,00	32 579,63	28,08	А	>		3,300	٧		0,050	A-1	EUR	16,29	1 155,73	
Habitat Pays Romans	2015	C	construction maison médicale et locaux commerciaux	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	1 403 000,00	982 100,00	13,99	Т	R	EURIBOR	2,150	R	EURIBOR	1,900	A-1	EUR	18 411,84	70 150,00	
Habitat Pays Romans	2005	Р	acquisition et amélioration 4 logements rue de l'église	CDC	49 780,00	40 315,75	33,07	A	>		3,450	٧		1,950	A-1	EUR	786,16	881,96	
Habitat Pays Romans	2005	Р	acquisition et amélioration 4 logements rue de l'église	CDC	65 549,50	42 021,70	18,07	А	V		3,450	V		1,950	A-1	EUR	819,42	1 971,20	
Habitat et Humanisme	2008	Р	acquisition et amélioration d'un logement 3 place des remparts par Foncière d'Habitat et Humanisme	CDC	74 000,00	50 281,64	21,99	А	V	EURIBOR	3,300	V	EURIBOR	0,550	A-1	EUR	276,55	2 156,32	
TOTAL GENERAL					2 318 032,00	1 681 352,06											28 071,64	91 296,75	

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Reçu en préfecture le 22/04/2022

IV - ANNEXES

Affiché le 22/04/2022

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMEN |D : 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE **GARANTIES D'EMPRUNT**

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	Α	119 368,39
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	180 842,52
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	300 210,91
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 256 460,36

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1 / 11	22 00 1
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1 1/11	23,89

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Reçu en préfecture le 22/04/2022

IV – ANNEXES

Affiché le 22/04/2022 ID : 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVE	STISSEMENT		
		FONC	TIONNEMENT		
6558	N°1 Solde subvention		OGEC2 SACRE COEUR	Association	0,00
6558	2019/2020 N°2 1er acompte subvention 2020-2021		(ELEVES/TRIMESTRE) OGEC2 SACRE COEUR (ELEVES/TRIMESTRE)	Association	0,00
6558	N°3 Subvention 2019	Participation école privée	OGEC2 SACRE COEUR (ELEVES/TRIMESTRE)	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2019		1000 CLUBS	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2020		1000 CLUBS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2019		ACCA CHASSE ST HUBERT	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2020		ACCA CHASSE ST HUBERT	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		AMICALE BOULES	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		AMICALE BOULES	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2019		AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2019		AMICALE DU COCHONNET	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		APEL	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		APEL	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		ASSOCIATION DES MAIRES DROME	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE CLERIEUX	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE CLERIEUX	Association	0,00
6574 6574	N°1 Subvention 2020 N°2 Subvention 2019		COMITE ANCIENS COMBATTANTS CLERIEUX COMITE ANCIENS	Association Association	0,00
	N°1 Subvention 2020		COMBATTANTS CLERIEUX COMITE DE JUMELAGE		0,00
6574				Association	
6574	N°2 Subvention 2019 N°1 Subvention 2020		COMITE DE JUMELAGE COMITE DES FETES	Association Association	0,00
6574 6574	N°2 Subvention 2019		COMITE DES FETES	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		FNACA	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		FNACA	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		La culturieuze	Association	0,00
6574	N°2 Organiser le festival des		La culturieuze	Association	0,00
6574	Contes et autr N°1 Subvention 2019		LES DOIGTS DE FEES	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2020		LES DOIGTS DE FEES	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		MEMOIRE DE LA DROME	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		MEMOIRE DE LA DROME	Association	0,00
6574	N°1 Ô'TOUR DES ANI'MAUX		Ô'TOUR DES ANI'MAUX	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		PATRIMOINE CULTURE TRADITION	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		PATRIMOINE CULTURE TRADITION	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		PREVENTION ROUTIERE	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		SOLDAT DU GHETTO	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		SOLDAT DU GHETTO	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		SOU DES ECOLES G. BRASSENS	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		SOU DES ECOLES G. BRASSENS	Association	0,00
6574	N°1 Subvention 2020		SOUVENIR FRANCAIS	Association	0,00
6574	N°2 Subvention 2019		SOUVENIR FRANCAIS	Association	0,00

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 22/04/2022 Reçu en préfecture le 22/04/2022

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	I	Affiché le 22/04/2022 ID: 026-212600969-2022	Montant de la 0406-D20/2022_RECTI	IF-DE
6574	N°1 Subvention 2020		TRIPLE A	Asso	ociation	0,00	
6574	N°2 Subvention 2019		TRIPLE A	Asso	ociation	0,00	
6574	N°1 Subvention 2020		UNRPA CLUB 3EME AGE	Asso	ociation	0,00	
			BLES D OR				
6574	N°2 Subvention 2019		UNRPA CLUB 3EME AGE	Ass	ociation	0,00	
			BLES D OR				

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		PLOIS BUDGETAIRES (3) EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)				
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF (Av. Janv. 2022) ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL. ATTACHE TERRITORIAL	C C C A	1,00 1,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 1,00	0,00 0,00 0,00 1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	3,00	7,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2022) ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL. AGENT DE MAITRISE FILIERE SOCIALE (d)	C C C	3,00 0,00 0,00 1,00 1,00	1,00 1,00 1,00 0,00 2,00	4,00 1,00 1,00 1,00 3,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,71	0,00 0,00 0,00 0,00 0,71
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	С	1.00	2.00	3.00	0.00	0.71	0,71
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,31	0,31
ADJOINT D'ANIMATION	С	0,00	1,00	1,00	0,00	0,31	0,31
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	6,00	15,00	0,00	2,02	2,02

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 2022

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 22/04/2022

Reçu en préfecture le 22/04/2022

"Affiché le 22/04/2022 80 % (qu = 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

5L0~

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

ID: 026-212600969-20220406-D20 2022 RECTIF-DE C₁

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT D'ANIMATION AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M. ATTACHE TERRITORIAL	C C A	ANIM S ADM	368 368 525	0,00 0,00 0,00		CDD CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique. SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation. PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

- 3-3-1°: sabsence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-0°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-0°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3°: emplois à tempos à de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

<u>IV – ANNEXES</u> **AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
<u>Autres</u>				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

C3.1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

<u>IV – ANNEXES</u>

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Valence Romans Agglo	01/01/2017		0,00
Autres organismes de regroupement			
SDED			0,00
SDIS			51 256,00
Syndicat intercommunal d'aménagement des berges de l'Herbasse			0,00
Syndicat des eaux de la Veaunes	01/01/2017		0,00

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

<u>IV – ANNEXES</u> **AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS** LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE

C3.2

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >		-		Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

⁽¹⁾ Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet

Reçu en préfecture le 22/04/2022

IV – ANNEXES Affiché le 22/04/2022

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

ID : 026-212600969-20220406-D20_2022_RECT|F-DE **ANNEXE C3.3**

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >		-			Non
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID : 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

C3.4

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV - ANNEXES

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 202 Envoyé en préfecture le 22/04/2022

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

IV - ANNEXES DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DI JD :026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
ТЕРВ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - BP - 202 Envoyé en préfecture le 22/04/2022

Reçu en préfecture le 22/04/2022

Affiché le 22/04/2022

ID: 026-212600969-20220406-D20_2022_RECTIF-DE

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 16 Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES: Pour : 15 Contre: 0 Abstentions: 3

Date de convocation : 01/04/2022

Présenté par le Maire (1), A Clérieux, le 06/04/2022 le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire A Clérieux, le 06/04/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M. AUROUX François	
M. BANC Jean-Pierre	
M. BOISSIEUX Thierry	
M. COMBRISSON Jean-Luc	
M. GIROT Dominique	
M. LABLANQUI Jean-Marie	
M. LARUE Fabrice	
M. ROUX Nicolas	
M. SALATA Philippe donne pouvoir à M. AUROUX François	
M. WOZNIAK Jean-Marie	
Mme ANGE Josiane	
Mme BABILLON Agnès	
Mme GARO Carinne	
Mme GRANGER Anne-Marie	
Mme JUVENON Marie-Hélène	
Mme MANGIONE Sylvie	
Mme ROBIN Christelle donne pouvoir à Mme ANGE Josiane	
Mme VEY-FARCE Cathy	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Clérieux, le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : Les membres le Conseil Municipal réuni(e) en session Ordinaire.